

ÉTUDES et RÉSULTATS

septembre 2024
n° 1309

Aides médico-psychologiques : un revenu salarial annuel moyen de 14 510 euros en 2021

En 2021, un poste d'aide médico-psychologique (AMP) est rémunéré en moyenne 1 740 euros nets par mois en équivalent temps plein (EQTP). Les salaires sont relativement homogènes, mais des écarts de rémunération existent selon le statut, le type d'employeur et le secteur d'activité. Les AMP qui travaillent dans la fonction publique, et en particulier les titulaires, sont davantage rémunérées que celles du privé, tout comme celles qui travaillent dans les activités hospitalières.

Le revenu salarial annuel moyen des AMP, qui prend en compte le temps de travail et le multisalariat, s'établit à 14 510 euros. Certaines AMP touchent un faible revenu salarial – 20 % perçoivent moins de 5 510 euros sur l'année – ce qui s'explique par un faible volume de travail, lui-même bien souvent lié à une insertion sur le marché du travail en cours d'année. L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est faible : il est de 3 %. Le revenu salarial augmente avec l'âge : les salariées de 50 à 54 ans ont le revenu salarial le plus élevé. En comparaison, les salariées âgées de 25 à 39 ans perçoivent un revenu inférieur de 22 % et celles de 40 à 49 ans un revenu inférieur de 7 %. Toutes professions confondues, c'est-à-dire en incluant les éventuelles rémunérations perçues sur d'autres métiers qu'AMP, le revenu salarial des AMP est supérieur de 10 % à celui de l'ensemble des professionnels du social et de 14 % à celui de l'ensemble des employés.

Constance Morel-Jean (DREES)

En tant que professionnelle¹ du secteur médico-social, l'aide médico-psychologique (AMP) a pour mission d'apporter un soutien aux enfants et aux adultes en situation de fragilité, de handicap ou de dépendance, en les accompagnant dans les actes de leur vie quotidienne. Elle joue également un véritable rôle d'éducation et d'éveil, en stimulant la mémoire et en encourageant l'expression et la communication². En 2022, 87 000 aides médico-psychologiques exercent en France³, dont 87 % de femmes.

La moitié des postes d'AMP sont rémunérés moins de 1 720 euros en équivalent temps plein

En 2021, le salaire en équivalent temps plein (EQTP) d'un poste d'AMP salarié est en moyenne de 1 740 euros nets par mois⁴. Le salaire en EQTP convertit le salaire perçu à un temps plein, quel que soit le volume de travail effectivement rémunéré sur le poste. À durée de travail égale, la moitié des postes sont ainsi rémunérés moins de 1 720 euros par mois (tableau 1)⁵. Les disparités salariales sont peu prononcées : un ●●●

1. Les noms des professions et catégories désignées au long de cette étude sont accordés au féminin lorsqu'ils désignent une majorité de femmes (accord de genre majoritaire).

2. Depuis 2016, le diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP) a été remplacé par le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES). Les AMP incluses dans cette étude peuvent être titulaires de l'un de ces deux diplômes.

3. Source : enquête Emploi en continu, Insee. Champ : France entière, hors Mayotte. Pour plus de robustesse, la moyenne annuelle est calculée sur trois années : 2021, 2022 et 2023. La moyenne est calculée sur 2022 car une rupture de série entre 2020 et 2021 ne permet pas de la calculer sur 2021.

4. Le salaire net en EQTP comprend le montant de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) [encadré 2]. En 2021, 12 % des AMP ont touché la prime Pepa, pour un montant annuel moyen de 420 euros.

5. Une observation de salaire en EQTP correspond à un poste salarié, soit un individu dans un établissement une année donnée (encadré 2). Ainsi, un individu peut occuper plusieurs postes, dans le cas où il exerce au sein de plusieurs établissements sur une même période.

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees](https://data.drees.fr)

- poste sur dix est rémunéré moins de 1 390 euros (1^{er} décile⁶), tandis qu'un sur dix est rémunéré plus de 2 130 euros (9^e décile). À temps de travail équivalent, les salaires sont donc plutôt homogènes. En effet, 81 % des postes sont rémunérés moins de 2 000 euros en EQTP, soit 1,6 smic⁷.

Le niveau de rémunération médian des postes occupés par des AMP est similaire à celui de l'ensemble des professionnels du social⁸ (*encadré 1*), puisque la moitié des postes occupés par l'ensemble des professionnels du social sont rémunérés moins de 1 690 euros, contre 1 720 euros pour les AMP. En revanche, le salaire net moyen en EQTP d'un poste occupé par un professionnel du social est plus élevé et s'établit à 1 830 euros, car les écarts de salaire sont plus importants au sein des professionnels du social qu'au sein des AMP (*encadré 2* pour une comparaison entre les professionnels du social et les autres salariés). Le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile est de 1,5 pour les AMP, contre 2,0 pour l'ensemble des professionnels du social. La distribution salariale de l'ensemble des professionnels du social est proche de celles de l'ensemble des employés. À titre de comparaison, le salaire net moyen des AMP en EQTP est inférieur de 7 % à celui de l'ensemble des employés, qui s'élève à 1 870 euros.

Une rémunération plus élevée pour les postes occupés par des titulaires du secteur public

Le salaire net moyen en EQTP diffère selon le type d'employeur. Il est plus élevé pour les postes d'AMP salariés du secteur public – soit 12,9 % des postes occupés par les AMP en 2021 –, pour lesquels il s'établit à 1 990 euros (*graphique 1*). En son sein, il est de 2 040 euros pour les postes salariés des établissements publics d'hospitalisation et de 1 970 euros pour ceux des établissements publics locaux sociaux et médico-sociaux. Ces deux types d'établissements emploient 93 % des AMP salariées dans le secteur public. Le secteur privé est moins rémunérateur : les postes salariés par des associations ou des fondations – soit 70,6 % des postes occupés par les AMP – sont rémunérés en moyenne 1 680 euros et ceux du secteur privé hors associatif 1 750 euros.

Une analyse par type de contrat montre cependant qu'au-delà de l'employeur, c'est le statut de titulaire de la fonction publique qui offre la rémunération la plus avantageuse. En 2021, au sein de la fonction publique, les postes d'AMP occupés par des titulaires sont rémunérés en moyenne 2 070 euros, soit 14 % de plus que les postes en CDI et 16 % de plus que ceux en CDD, qui sont respectivement

Tableau 1 Distribution du salaire mensuel net de 2021 des AMP en EQTP (en poste)

En euros

	Aides médico-psychologiques ⁴	Ensemble des professionnels du social ⁵	Ensemble des salariés, hors professionnels du social ⁶	Ensemble des employés ⁷
1 ^{er} décile ¹	1 390	1 300	1 410	1 330
2 ^e décile	1 500	1 390	1 570	1 430
3 ^e décile	1 580	1 490	1 720	1 520
4 ^e décile	1 650	1 580	1 880	1 610
Médiane²	1 720	1 690	2 050	1 710
6 ^e décile	1 790	1 800	2 260	1 820
7 ^e décile	1 870	1 950	2 530	1 950
8 ^e décile	1 980	2 170	2 920	2 140
9 ^e décile	2 130	2 560	3 630	2 450
Moyenne	1 740	1 830	2 350	1 830
D9/D1³	1,5	2,0	2,6	1,8
D9/D5	1,2	1,5	1,8	1,4
D5/D1	1,2	1,3	1,5	1,3

- Si on ordonne une distribution de salaires, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties d'effectifs égaux. Ainsi, le 1^{er} décile (D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le 9^e décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.
 - La médiane correspond à la valeur qui partage la distribution en deux : la moitié des postes d'aides médico-psychologiques sont rémunérés 1 720 euros ou moins.
 - Les rapports interdéciles permettent de mesurer les inégalités d'une distribution. Le rapport des déciles D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut (9^e décile) et le bas de la distribution (1^{er} décile). Le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane. Le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution.
 - Le champ des aides médico-psychologiques regroupe l'ensemble des postes d'aides médico-psychologique occupés par un aide médico-psychologique du secteur privé et du secteur public, hors particuliers employeurs.
 - Le champ des professionnels du social regroupe l'ensemble des postes de profession sociale du secteur privé et du secteur public, hors particuliers employeurs.
 - Le champ de l'ensemble des salariés, hors professionnels du social, regroupe les postes salariés du secteur privé et du secteur public, hors professions sociales et hors particuliers employeurs.
 - Le champ des employés regroupe l'ensemble des postes d'employés occupés par des employés du secteur privé et du secteur public, hors particuliers employeurs.
- Notes >** Au sein de la Base tous salariés, certains salaires en EQTP sont inférieurs au smic. Cela peut provenir notamment d'incohérences entre salaires et durées travaillées dans les déclarations administratives, qui ne peuvent être toutes redressées.
Le recours massif au chômage partiel en 2021, du fait de la crise sanitaire, a pu compliquer la déclaration des durées travaillées.
Lecture > En 2021, 10 % des postes d'aides médico-psychologiques sont rémunérés moins de 1 390 euros par mois en équivalent temps plein.
Champ > France, hors Mayotte.
Source > Insee, Base tous salariés 2021.

> Études et Résultats n° 1309 © DREES

6. Les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution des salaires en dix parties d'effectifs égaux. Le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires. Le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

7. En 2021, le montant mensuel du SMIC est de 1 238 euros en moyenne sur l'année.

8. Le champ de l'ensemble des professionnels du social regroupe les postes salariés du secteur privé et du secteur public, hors particuliers employeurs.

Encadré 1 Méthodologie

Source des données

La Base tous salariés est une base statistique produite par l'Insee sur l'ensemble des salariés à partir des déclarations administratives de leurs employeurs. Elle couvre l'ensemble des salariés du secteur privé, du secteur public et les particuliers employeurs. La base utilisée dans cette étude couvre l'année 2021.

Champ de l'étude

Le champ géographique est celui de la France entière, hors Mayotte. Le champ retenu est celui des aides médico-psychologiques (code des professions et catégories socioprofessionnelles [PCS] 526D), quel que soit le secteur d'activité de l'employeur. Il ne comprend pas les salariés des particuliers employeurs. Cependant, un travail d'apurement a été réalisé afin d'exclure les erreurs de codification et de circonscrire au mieux les professionnels exerçant comme AMP à partir, d'une part, du secteur d'activité et de la catégorie juridique de l'établissement et, d'autre part, de la convention collective du poste.

Par ailleurs, sont exclus de cette étude les apprentis, les stagiaires ainsi que les professionnels sous contrats aidés ou sous contrats de professionnalisation, qui sont soumis à des règles salariales spécifiques. Sont également exclus certains postes pour lesquels les durées de travail et/ou les salaires déclarés étaient considérés comme aberrants. Le choix a été fait de garder à la fois les postes annexes et non annexes, afin de ne pas exclure des postes dont la quantité de travail serait faible, une situation relativement fréquente dans le cas des professionnels du social.

Dans cette étude, le champ des professionnels du social, défini comme les professionnels exerçant un travail social, comprend à la fois les salariés du secteur privé et du secteur public. Il ne comprend pas les salariés des particuliers employeurs. Il comprend les PCS suivantes :

- Aides à domicile, aides ménagères et travailleuses familiales (563B, 46,1 % des postes)
- Éducateurs spécialisés (434D, 15,5 % des postes)
- Aides médico-psychologiques (526D, 11,3 % des postes)
- Moniteurs éducateurs (434E, 5,6 % des postes)
- Assistants de service social (434B, 5,0 % des postes)
- animateurs socioculturels et de loisirs (435B, 4,9 % des postes)
- Cadres de l'intervention socio-éducative (PCS 434A, 4,8 % des postes)
- Éducateurs techniques (434F, 2,8 % des postes)
- Conseillers en économie sociale et familiale (434C, 2,1 % des postes)
- Éducateurs de jeunes enfants (434G, 1,1 % des postes)
- Directeurs de centres socioculturels et de loisirs (435A, 0,8 % des postes)

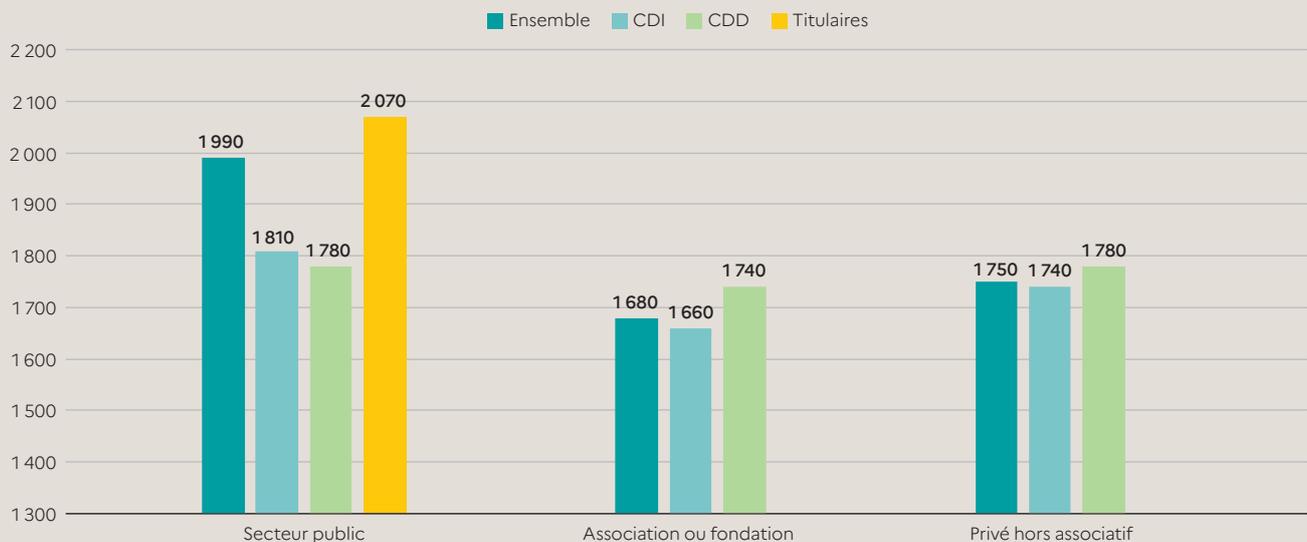
Des bases de données différentes selon les thématiques d'étude

Plusieurs études sur les professionnels du social ont été publiées par la DREES. Elles peuvent être réalisées à partir de sources différentes, par exemple l'enquête Emploi en continu de l'Insee (EEC).

La Base tous salariés est privilégiée pour les études sur les salaires, de par son exhaustivité sur le champ des salariés et par la richesse et la robustesse de ses variables sur les salaires.

L'EEC est utilisée pour estimer le nombre de professionnels.

Graphique 1 Salaire mensuel net EQTP moyen des AMP en 2021, selon l'employeur et le type de contrat (en poste)



Lecture > En 2021, le salaire net mensuel moyen en EQTP d'un poste d'AMP occupé en CDD dans le secteur privé hors associatif est de 1 780 euros.

Champ > France, hors Mayotte.

Source > Insee, Base tous salariés 2021.

> Études et Résultats n° 1309 © DREES

rémunérés à hauteur de 1 810 euros et de 1 780 euros. Le fait d'être titulaire de la fonction publique a donc un effet sur la rémunération. Un poste en CDD, qu'il soit salarié de la fonction publique, d'une association, ou du secteur privé hors associatif, sera rémunéré en moyenne entre 1 740 et 1 780 euros. Concernant les postes en CDI, la rémunération varie davantage selon le type d'employeur – entre 1 660 et 1 810 euros –, mais reste bien inférieure à celle perçue par les titulaires de la fonction publique.

Des écarts de rémunération existent également selon le secteur d'activité des postes d'AMP. Les salaires sont les plus élevés pour les AMP qui travaillent dans le secteur hospitalier. Leur rémunération

moyenne s'élève à 1 990 euros. Les salaires les plus bas sont ceux du secteur de l'accueil de jeunes enfants, où le salaire moyen en EQTP est de 1 390 euros (**tableau 2**). Ces écarts peuvent s'expliquer, entre autres, par une part différente du secteur public et privé selon le public pris en charge. Au sein du secteur de l'accueil de jeunes enfants, seuls 3 % des postes d'AMP sont exercés dans le secteur public, plus rémunérateur, contre 70 % concernant le secteur hospitalier.

Enfin, la rémunération des AMP est également dépendante de l'ancienneté de la salariée sur le poste. Lorsqu'elles ont moins de cinq ans d'ancienneté, les AMP perçoivent un salaire net moyen

en EQTP de 1 640 euros, soit 6 % de moins que le salaire moyen de cette profession. Le salaire augmente au fil de la carrière. Il est en moyenne de 1 860 euros au plus fort, pour les salariées ayant 20 ans ou plus d'ancienneté, ce qui représente une progression de 13 % (tableau 3).

L'ancienneté est cependant moins valorisée financièrement pour les AMP que pour l'ensemble des employés. Pour ces derniers, le salaire en EQTP passe en moyenne de 1 710 euros pour les salariés ayant moins de cinq ans d'ancienneté à 2 180 euros pour ceux ayant 20 ans ou plus d'ancienneté, soit une progression de 27 %.

Les disparités de salaire au niveau régional sont très faibles. En France métropolitaine, l'écart entre le salaire en EQTP le plus faible – 1 700 euros dans les Hauts-de-France et la Grand Est – et le plus élevé – 1 780 euros dans les Pays de la Loire – est seulement de 80 euros par mois. Le salaire en EQTP est légèrement plus élevé dans les départements et régions d'outre-mer (DROM, hors Mayotte), où il s'élève à 1 870 euros, ce qui peut s'expliquer par un dispositif de majoration des traitements pour les fonctionnaires travaillant dans ces départements (Insee, 2023a).

AMP : un revenu salarial annuel moyen de 14 510 euros en 2021

Le salaire mesuré en EQTP ne prend pas en compte les différences de temps de travail, qui contribuent aux écarts de revenu. Or en 2022, 27 % des AMP travaillent à temps partiel⁹. À l'instar des autres employés¹⁰, parmi lesquels 30 % travaillent à temps partiel, les AMP sont donc plus souvent à temps partiel que l'ensemble des salariés, qui sont seulement 17 % à être dans cette situation (Insee, 2023b). Par ailleurs, comme pour les autres professions sociales, les AMP connaissent des situations de multisalariat. Ainsi, au cours de l'année 2021, 12 % des AMP salariées occupent deux postes ou plus en tant qu'AMP, tandis que 88 % en occupent un seul¹¹. Elles sont 7 % à occuper ces deux postes d'AMP sur la même période¹².

Afin de pouvoir intégrer la variabilité du temps de travail et le multi-salariat, la deuxième partie de cette étude étudie les salaires au niveau de l'individu, via le revenu salarial. Cet indicateur permet de cumuler l'ensemble des salaires perçus et des heures travaillées sur l'année en tant qu'AMP, tous postes et employeurs confondus (encadré 3).

Tableau 2 Salaire mensuel net EQTP moyen des AMP en 2021, selon le secteur d'activité (en poste)

Secteur d'activité	Salaire mensuel net EQTP moyen	Part des postes (en %)
Personnes âgées/Personnes handicapés	1 760	69,9
Enfants handicapés	1 580	11,1
Activités hospitalières	1 990	7,3
Adultes et familles en difficulté sociale	1 640	4,6
Accueil de jeunes enfants	1 390	4,5
Enfants protégés ou en difficultés sociales	1 660	1,7
Administration publique	1 930	0,1
Hors social	1 660	0,8
Ensemble	1 740	100

Lecture > En 2021, le salaire net mensuel moyen en EQTP d'un poste d'AMP auprès des enfants handicapés est de 1 580 euros.

Champ > France, hors Mayotte.

Source > Insee, Base tous salariés 2021.

> Études et Résultats n° 1309 © DREES

Tableau 3 Salaire mensuel net EQTP moyen des AMP en 2021, selon l'ancienneté (en poste)

Ancienneté	Salaire mensuel net EQTP moyen	Part des postes (en %)
Moins de 5 ans	1 640	70,8
De 5 à moins de 10 ans	1 700	11,7
De 10 à moins de 15 ans	1 750	7,2
De 15 à moins de 20 ans	1 810	4,4
20 ans ou plus	1 860	5,9
Ensemble	1 740	100

Lecture > En 2021, le salaire net mensuel moyen en EQTP d'un AMP ayant moins de 5 ans d'ancienneté est de 1 640 euros.

Champ > France, hors Mayotte.

Source > Insee, Base tous salariés 2021.

> Études et Résultats n° 1309 © DREES

9. Source : enquête Emploi en continu, Insee. Champ : France entière, hors Mayotte. Pour plus de robustesse, la moyenne annuelle est calculée sur trois années : 2021, 2022 et 2023.

10. Le champ des employés regroupe l'ensemble des postes occupés par des employés du secteur privé et du secteur public, hors particuliers employeurs.

11. Lorsque l'on prend en compte l'ensemble des postes occupés par les AMP en 2021, c'est-à-dire toutes professions confondues, elles sont 30 % à occuper deux postes ou plus sur l'année.

12. Deux postes sont occupés sur la même période dans le cas où ils partagent au moins un jour en commun.

En 2021, le revenu salarial annuel moyen net d'une AMP sur l'ensemble de ses postes d'AMP s'élève à 14 510 euros (France entière, hors Mayotte). Le revenu salarial médian est quant à lui de 16 490 euros, soit 1 980 euros de plus (**tableau 4**). 20 % des AMP perçoivent un revenu salarial annuel inférieur à 5 510 euros et 20 % un revenu salarial supérieur à 21 180 euros. Les revenus les plus bas sont plus dispersés que les plus élevés. La médiane est 8,9 fois plus élevée que le 1^{er} décile tandis que le rapport entre le 9^e décile et la médiane est seulement de 1,4. Cela s'explique notamment par le faible temps de travail de certaines AMP, qui réduit leur revenu salarial. En 2021, un quart des AMP ont travaillé seulement 710 heures en tant qu'AMP sur

l'année, tous postes cumulés. 10 % d'entre elles a travaillé moins de 160 heures. Cependant, ce très faible nombre d'heures ne renvoie pas nécessairement à un statut précaire : il peut aussi concerner des personnes qui entrent pour la première fois sur le marché du travail au cours de l'année. De fait, le revenu salarial moyen est beaucoup plus faible parmi les moins de 25 ans (voir *infra*).

Lorsque l'on prend en compte l'ensemble des postes occupés en 2021 par une AMP, toutes professions confondues, le revenu salarial moyen s'établit à 15 460 euros (**tableau 4**). À titre de comparaison, en 2021, le revenu salarial annuel moyen pour l'ensemble des employés, toutes professions confondues, est de 13 560 euros.

Encadré 2 Comparaison de l'ensemble des professionnels du social aux autres salariés

Les postes occupés par des professionnels du social sont moins rémunérateurs que ceux des autres salariés*, pour lesquels le salaire net moyen mensuel en EQTP est de 2 410 euros (**tableau 1**). Les professionnels du social perçoivent donc un salaire moyen inférieur de 24 %. Les écarts de salaire entre les professionnels du social et les autres salariés sont particulièrement forts concernant les hauts salaires. 20 % des autres salariés touchent plus de 2 990 euros par mois en EQTP. Ils ne sont que 3 % des professionnels du social à percevoir un salaire équivalent.

En 2021, toutes professions confondues, le revenu salarial moyen des professionnels du social est de 14 020 euros. Il est inférieur de 31 % à celui des autres salariés, qui perçoivent en moyenne 20 350 euros (**tableau 4**). L'écart est également de 31 % lorsque l'on regarde le revenu salarial médian, qui s'établit à 13 470 euros pour les professionnels du social et 19 430 euros pour les autres salariés. Étant donné que le champ des autres salariés comprend l'ensemble des professions intermédiaires et des cadres, la distribution des salaires des professionnels du social est plus proche de celle de l'ensemble des employés (**tableau 4****).

* En 2022, 861 000 professionnels du social exercent en France (hors Mayotte), hors particuliers employeurs. Cela représente 13,8 % de l'ensemble des employés, dont le nombre est estimé en 2022 à 6 230 000, hors particuliers employeurs.

** Le champ des autres salariés regroupe l'ensemble des postes salariés du secteur privé et du secteur public, hors professionnels du social et hors particuliers employeurs (**encadré 1**).

Tableau 4 Distribution du revenu salarial des AMP en 2021

En euros

	Aides Médico-Psychologiques ⁴	Aides Médico-Psychologiques, tous postes confondus ⁵	Ensemble des professionnels du social ⁶	Ensemble des salariés, hors professionnels du social ⁷	Ensemble des employés ⁸
1 ^{er} décile ¹	1 860	3 820	1 760	2 090	1 340
2 ^e décile	5 510	8 110	4 260	5 910	3 170
3 ^e décile	10 270	12 120	7 340	11 000	5 930
4 ^e décile	14 090	15 030	10 540	16 040	9 480
Médiane²	16 490	17 030	13 470	19 430	13 160
6 ^e décile	18 130	18 470	16 270	22 420	16 480
7 ^e décile	19 550	19 840	18 960	25 780	19 160
8 ^e décile	21 180	21 420	21 850	30 300	21 900
9 ^e décile	23 490	23 750	26 510	38 390	25 910
Moyenne	14 510	15 460	14 020	20 350	13 560
D9/D1³	12,6	6,2	15,1	18,4	19,3
D9/D5	1,4	1,4	2,0	2,0	2,0
D5/D1	8,9	4,5	7,7	9,3	9,8

1. Si on ordonne une distribution de salaires, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties d'effectifs égaux. Ainsi, le 1^{er} décile (D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le 9^e décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

2. La médiane correspond à la valeur qui partage la distribution en deux : tous postes confondus, la moitié des aides médico-psychologiques perçoivent un revenu salarial de 17 030 euros ou moins.

3. Les rapports interdéciles permettent de mesurer les inégalités d'une distribution. Le rapport des déciles D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut (9^e décile) et le bas de la distribution (1^{er} décile).

4. Le revenu salarial des AMP est calculé une première fois en prenant en compte uniquement les postes d'AMP, sans tenir compte des éventuels postes occupés dans d'autres professions (aides médico-psychologiques), et une seconde fois en incluant ce qu'elles ont éventuellement gagné en exerçant un autre métier (aides médico-psychologiques, tous postes confondus).

5. Le revenu salarial des AMP, tous postes confondus, est calculé en prenant l'ensemble des postes qu'occupent les AMP, y compris dans d'autres professions.

6. Le revenu salarial de l'ensemble des professionnels du social est calculé en prenant l'ensemble des postes qu'ils occupent, en particulier sur des professions hors social.

7. Le revenu salarial de l'ensemble des salariés, hors professionnels du social, est calculé en prenant l'ensemble des postes qu'ils occupent, en particulier sur des professions du social.

8. Le revenu salarial de l'ensemble des employés est calculé en prenant l'ensemble des postes qu'ils occupent, en particulier sur des postes autres qu'employés.

Lecture > En 2021, tous postes confondus, le revenu salarial médian des aides médico-psychologiques est de 17 030 euros.

Champ > France, hors Mayotte.

Source > Insee, Base tous salariés 2021.

> Études et Résultats n° 1309 © DREES

Toutes professions confondues, les AMP sont donc en moyenne légèrement mieux rémunérées sur l'année. La dispersion du revenu salarial des employés est plus forte que celle des AMP, traduisant une plus grande précarité des salariés les moins bien rémunérés pour les employés. Le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile de revenu salarial est de 19,3 pour les employés, contre 12,6 pour les AMP.

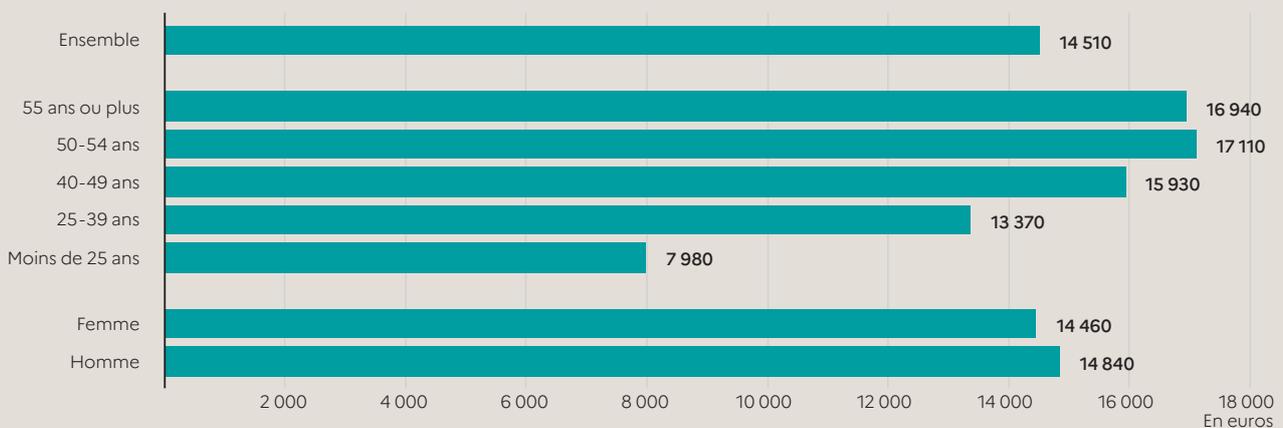
Un revenu salarial un peu plus élevé pour les hommes et qui augmente avec l'âge

L'écart de revenu salarial moyen entre femmes et hommes est minime. Les femmes perçoivent un revenu salarial moyen inférieur de 3 % à celui des hommes, un écart similaire à celui de l'ensemble des employés, qui s'élève à 1,7 %. Les hommes perçoivent en moyenne 14 840 euros sur l'année et les femmes 14 460 euros (*graphique 2*). Cet écart, bien que faible, s'explique par un volume de travail différent. Le salaire annuel moyen en EQTP des femmes est en effet

supérieur à celui des hommes : 20 920 euros contre 20 750 euros. À volume de travail équivalent, les femmes sont donc davantage rémunérées. Cependant, le volume de travail réel en EQTP des femmes s'établit à 0,69 contre 0,72 pour les hommes, ce qui amoindrit leur revenu salarial (*tableau complémentaire A13*).

Le revenu salarial moyen recouvre également des situations hétérogènes selon l'âge. Les AMP âgées de 50 à 54 ans, qui touchent le revenu salarial le plus élevé, sont rémunérées en moyenne sur l'année 1 180 euros de plus que les 40-49 ans et 3 740 euros de plus que les 25-39 ans. Ces écarts sont le reflet d'un double phénomène : des différences de salaires en EQTP, d'une part, et une variabilité du volume de travail, d'autre part. Le salaire annuel moyen en EQTP augmente avec l'âge, passant de 19 230 euros en moyenne pour les moins de 25 ans à 22 040 euros pour les 55 ans ou plus, sa valeur maximale. À volume de travail égal, les salariées les plus âgées sont ainsi davantage rémunérées. De plus, leur volume de

Graphique 2 Revenu salarial moyen des AMP en 2021, selon le sexe et l'âge



Note > Le revenu salarial des AMP est calculé en prenant en compte uniquement les postes d'AMP, sans tenir compte des éventuels postes occupés dans d'autres professions.

Lecture > En 2021, le revenu salarial moyen d'une AMP âgée de moins de 25 ans est de 7 980 euros.

Champ > France, hors Mayotte.

Source > Insee, Base tous salariés 2021.

> *Études et Résultats* n° 1309 © DREES

Encadré 3 Définitions

Le **salaires net** est le salaire que perçoit effectivement le salarié avant prélèvement de l'impôt sur le revenu. Il s'obtient en retranchant du salaire brut les cotisations sociales salariales, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Calculé à partir du salaire net fiscal, il ne comprend pas la participation et l'intéressement placés sur un plan d'épargne entreprise, car ceux-ci ne sont principalement pas imposables, mais il comprend les cotisations patronales pour les complémentaires santé obligatoires.

Le salaire net intègre la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa). Elle résulte de la loi n° 2018-1213 du 24 décembre 2018 portant sur les mesures d'urgence économiques et sociales qui donne la possibilité pour les employeurs de verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat exonérée d'impôt sur le revenu et de toutes les cotisations et contributions sociales dans la limite de 1 000 euros. Cette prime a été reconduite en 2020 et 2021 avec un montant maximum de 2 000 euros.

L'**équivalent temps plein (EQTP)** mesure le volume de travail par rapport à une référence d'un poste occupé à temps plein sur l'ensemble de l'année, dont l'EQTP sera égal à 1. Par exemple, un poste de travail occupé pendant six mois à 80 % aura un EQTP de $0,5 \times 0,8 = 0,4$.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectivement rémunéré. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP et sa distribution, les postes sont pris en compte au *pro rata* de leur volume de travail effectivement rémunéré sur l'année. Les périodes de chômage partiel ne sont pas comptabilisées dans le volume de travail rémunéré et les indemnités de chômage partiel ne sont pas considérées comme du salaire.

Le **revenu salarial** est la somme de toutes les rémunérations nettes perçues par un individu. Il peut être calculé sur l'ensemble de ses postes d'AMP au cours de l'année, ou bien toutes professions confondues, c'est-à-dire sur l'ensemble des salaires perçus y compris sur une autre profession. Il intègre deux dimensions : le salaire annuel en EQTP, prix d'une unité de travail salarié, et le volume de travail salarié au cours de l'année, en EQTP. Les disparités en matière de revenu salarial reflètent ainsi à la fois les inégalités de salaire et les inégalités de temps de travail. La grandeur considérée pour le calcul du revenu salarial est le salaire sur une année.

13. Les tableaux complémentaires sont disponibles avec les données associées à cette étude (lien en fin de publication).

travail en ETP est plus important : il est de 0,79 pour les salariées âgées de 50 à 54 ans et de 0,77 pour celles âgées de 55 ans ou plus, alors qu'il s'établit à 0,67 pour les salariées âgées de 25 à 39 ans (*tableau complémentaire A*).

Le revenu salarial des moins de 25 ans est particulièrement faible (7 980 euros sur l'année). La situation particulière des jeunes salariées s'explique de deux manières : d'une part, leur salaire moyen annuel en EQTP est inférieur de 13 % à celui des 55 ans ou plus, d'autre part, par rapport à une AMP salariée occupant un poste à temps complet sur l'ensemble de l'année, leur volume de travail moyen est de 42 %. Cela s'explique notamment par une insertion sur le marché du travail en cours d'année.

Les disparités régionales sont légèrement plus prononcées concernant le revenu salarial que le salaire mesuré en EQTP. Sur le territoire métropolitain, c'est en région Auvergne-Rhône-Alpes qu'il est le plus faible – il est inférieur de 6 % à la moyenne nationale – et en Nouvelle-Aquitaine qu'il est le plus élevé – 5 % de plus que la moyenne nationale. De nouveau, c'est dans les DROM que le revenu salarial est le plus élevé, à hauteur de 15 630 euros, ce qui s'explique par les revenus de la fonction publique. ●



[Télécharger les données associées à l'étude](#)

Mots clés : [Professionnel du social](#) [Rémunération](#)

Pour en savoir plus

- > Les dernières données sur les rémunérations des professionnels du social sont disponibles sur le site *open data* de la DREES
- > Des données sur les caractéristiques des professions sociales et la formation aux professions sociales sont disponibles sur le site *open data* de la DREES.
- > L'ensemble de la documentation relative à la Base tous salariés est disponible sur le site internet de l'Insee.
- > DREES (2022, février). *Les travailleurs sociaux : des professions féminisées, plus âgées, et exerçant souvent à temps partiel*.
- > Insee (2023a, juin). Disparités territoriales de salaires et de revenus d'activité. Dans *Emploi, chômage, revenus du travail*. Paris, France, Insee, coll. Insee Références.
- > Insee (2023b, novembre). Revenu salarial. Dans *France, portrait social*. Paris, France, Insee, coll. Insee Références.
- > Sanchez Gonzalez, J., Penda Sokhna, N. (2023, février). Les salaires dans le secteur privé en 2021. Insee, *Insee Première*, 1938.

> **Publications**
drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Open Data**
data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Nous contacter**
DREES-INFO@santer.gouv.fr

> **Contact presse**
DREES-PRESSE@santer.gouv.fr

Directeur de la publication : Fabrice Lenglard
Responsable d'édition : Valérie Bauer-Eubriet
Chargée d'édition : Élisabeth Castaing
Composition et mise en pages : Drapeau Blanc
Conception graphique : DREES
 Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
 ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la DREES d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion de la publication de la DREES. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à : DREES - Bureau des Publications et de la Communication - 14 avenue Duquesne - 75 350 Paris 07 SP ou en envoyant un courriel à : drees-infos@santer.gouv.fr